

Projet de Réserve Naturelle Régionale de la Baie de Génipa :
Le Parc Naturel Régional de la Martinique,
les élus et les services de l'Etat font le point sur le terrain.

Samedi 19 Février 2011

La Baie de Génipa et de la Cohé Lamentin est un lieu patrimonial d'exception et d'intérêt mondial en termes écologique et biologique.

Il est donc important et urgent de protéger cette baie exceptionnelle. De nombreux outils de protection des espaces naturels sont disponibles. Après analyse, le statut de Réserve Naturelle Régionale semble répondre le mieux aux objectifs de protection et de gestion intégrée de cet espace.

Les avantages de classement en Réserve Naturelle sont nombreux :

- Une meilleure lisibilité de la zone à protéger, un effet « label Réserve Naturelle » ;
- Un cadre unifié pour une gestion intégrée du site ;
- Un outil juridique complémentaire : une « règle du jeu spécifique et concertée », des moyens de surveillance, de gestion et de mise en valeur ;
- Des décisions locales qui conduisent à la responsabilité et à l'appropriation.

Un projet visant la mise en Réserve Naturelle Régionale de la plus grande mangrove alluvionnaire de la Martinique (environ 1200 ha) et des écosystèmes aquatiques qui lui sont associés est à l'étude depuis plusieurs années. Il est conduit par le Parc Naturel Régional de la Martinique, en concertation avec les acteurs et usagers de la zone (pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, professionnels du tourisme), les associations de protection de l'environnement, les mairies de Ducos, Lamentin, Rivière-Salée, Trois-Ilets, le Conseil Régional et les services de l'Etat. Ce projet est inscrit au programme d'actions de contrat de la Baie de Fort-de-France piloté par la Cacem.

A l'initiative du Président du Parc Naturel Régional et dans le but de poursuivre la concertation pour établir et soumettre un projet définitif à la Région (argumentation scientifique, projet de définition du périmètre, du zonage, de la réglementation et des principes de gestion), **les élus des quatre communes directement concernées, les élus régionaux ainsi que les services de l'Etat effectueront une visite du fond de la baie en bateau,**

le samedi 19 Février 2011

au départ de Canal Ducos à 8h00

Il est prévu que ce dossier soit soumis au Conseil Régional pour validation et création de la première Réserve Naturelle Régionale en octobre 2011.

Contact Presse PNRM: Murielle THERMED Cel : 06 96 35 37 79

Email : m.thermed@pnr-martinique.com